

PETIT Pierre : 1964-1973

Né à Clermont-sur-Berwinne le 9 décembre 1935. Ordonné à Liège le 12 juillet 1959

Professeur au Collège Saint-Barthélemy en 1959.

Parti en 1964 comme professeur au Collège du Christ-Roi à Nyanza au Rwanda

Revenu en 1973

Vicaire à Visé en 1973, curé à Verviers Marie-Médiatrice en 1979, curé-doyen à Horion-Hozémont en 1988. Émérite à Liège en 2009



« J'ai grandi dans une société chrétienne. Dans la famille, il y avait les grands oncles prêtres, dont j'ai connu le dernier : Léopold Detry. En mai 40, il a vécu chez mes parents. Il y a célébré la messe. Son calice m'attendait et beaucoup de proches espéraient secrètement ma vocation sacerdotale. Je suis sorti de ce moule. J'ai été appelé à confirmer mon engagement après mon ordination.

La publication de "France, pays de mission", dévoilait une situation. L'encyclique *Fidei Donum* ouvrait des portes. Au retour de la première session du Concile, Monseigneur van Zuylen lançait une invitation au service à l'étranger. Professeur au Collège Saint-Barthélemy, avec une vingtaine de confrères-prêtres, je me sentais libre.

En 1963, je réponds à l'appel. Il est question d'un départ pour Cuba. Dans ce cas, il faut apprendre l'espagnol. En 1964, l'évêque me propose l'enseignement au Rwanda, en précisant que je serai entouré d'une équipe. Philippe Bouvy vient me voir chez mes parents, et c'est le départ en soutane blanche. Nous vivons une époque de croissance. Nous sommes passés de l'expression "pays sous-développés" à "pays en voie de développement". C'est évident. Avec un petit coup de pouce, l'Afrique prendra son envol.

Je rejoins le chanoine Ernotte à Nyanza. Tous les professeurs, prêtres et laïcs, sont blancs. Il y a une seule section gréco-latine avec classe préparatoire et tous les élèves sont internes. Cela s'impose. La nuit tombe à 18h15 et il n'y a pas d'électricité à la maison. L'année scolaire commence à la mi-septembre et s'achève début juillet, avec deux semaines de retour à la maison à Noël et à Pâques. À l'enseignement s'ajoute l'organisation des loisirs les dimanches et jours de congé. Le bagage des élèves est très limité et beaucoup n'ont pas de chaussures.

La classe de 4^{ème} gréco-latine m'est attribuée. Les élèves montrent beaucoup d'intérêt pour le cours de vocabulaire. Ils découvrent l'étymologie et les liens entre les langues indo-européennes. Si le français est la langue qui les ouvre au monde, ils méritent d'en connaître les racines. Je n'avais que 14 heures de cours. Cette situation m'accordait quelque répit alors que j'étais aussi devenu préfet de discipline. Tout le temps en dehors des cours était confié à ma responsabilité, sauf la nuit. De fait, le chanoine Ernotte, tout au long de son mandat de directeur a passé toutes ses nuits dans une petite chambre au milieu des dortoirs des élèves. Dans de grands espaces où il n'y avait pas de cloisons, les lits de fer étaient souvent superposés.

Les étudiants à l'époque étaient spontanément disciplinés. Il n'y avait pas de surveillance pendant les heures d'étude et au réfectoire. Pour être proche des garçons, il fallait se préoccuper de procurer des ballons pour les sports et des braises pour les fers à repasser et s'inquiéter de la nourriture. En cas de situation tendue, il valait la peine de parlementer avec les élèves des classes supérieures.

Les élèves participaient par groupe d'âge à la messe en semaine. Le dimanche, on se rendait tous à la messe paroissiale. La "mission" se trouvait à quelques minutes du collège. Le chanoine donnait lui-même les cours de religion, y compris en 4^{ème} latine. Plusieurs cellules d'animation étaient proposées : le SECA (Secrétariat étudiant centre africain), les Xavéri et une équipe Notre-Dame (Congrégation mariale). L'année 1973 fut une année de troubles : il y avait la tension Nord-Sud, la rivalité entre les anciens et des nouveaux et le problème racial. En mars, les hutus ont chassé les tutsis et paniqué, je me suis réfugié chez les Sœurs Blanches.

Quelques jours plus tard, Claude Soetens est venu me dire que l'on estimait que je devais partir. De fait, j'avais refusé de reprendre mon poste. Tous les élèves devaient être renvoyés mais ils sont restés sur place en une sorte d'autogestion. Cette situation je ne l'ai pas acceptée. J'ai eu le tort d'avoir raison.

18 septembre 2020

Pierre PETIT »